

Didier de la Tour se tourna vers le secrétaire.

—Priez l'un des agents, lui dit-il d'une voix ferme, de faire venir immédiatement ici, monsieur le docteur Robert Dauray.

X.

—Je suis curieux de voir ce qu'il va dire, fit le substitut. Mais, je vous l'avoue, j'aurais donné gros pour qu'il s'agit d'une affaire vulgaire.

—Moi aussi, répliqua M. Didier de la Tour. Mais nous ne faisons pas les événements. Nous devons les accepter tels qu'ils se présentent à nous, et marcher droit aux coupables, quels qu'ils soient !

—Oui, nous ferons notre devoir, C'est ravant, pourtant, quand on y songe. Cette jeune femme...

—La comtesse ?

—La comtesse ! Qui s'en serait douté ? L'air si doux, une beauté sympathique, charmante, distinguée. Puis de bonne famille et d'excellente éducation, autant que j'en ai pu juger.

—Nous en avons vu bien d'autres ? murmura entre ses dents le secrétaire du commissaire de police, à qui tout cela était parfaitement égal.

—Ah ! quel siècle que le nôtre ! reprit M. Didier de la Tour avec un geste de découragement. Voilà le résultat de cette littérature malsaine qui s'étale au rez-de-chaussée des journaux ! On y justifie chaque jour la passion. On la met sur un piédestal. On excite toutes les convoitises. On attaque toutes les institutions. On ébranle les colonnes de l'ordre social et de la morale.

—Et puis, interrompit monsieur Pénissot, la veuve est fort riche .. et le docteur doit être pauvre. L'affaire serait excellente si elle réussissait.

—Vous avez raison, cent fois raison, monsieur Pénissot. Elle est riche, il est pauvre. Et ils s'aiment, d'ailleurs, ainsi que je vous l'ai raconté. Ce mariage ruinait toutes les espérances de ce Dauray... et sa bourse. Veuve, il peut l'épouser, dans un an. Cette mort ne pouvant arriver mieux pour lui. Ces considérations seules suffiraient à le faire soupçonner !

—Tant pis ! tant pis ! cela va faire un scandale affreux !

—Nous n'y pouvons rien ! répliqua sèchement le juge d'instruction !

En ce moment la porte s'ouvrit et Robert entra.

Le substitut, qui ne l'avait guère remarqué lors de son arrivée auprès du corps du comte de Noiville, l'enveloppa d'un regard inquisiteur, l'analysant des pieds à la tête, en homme habitué à ces sortes d'enquêtes rapides. Cette première inspection ne pouvait qu'être favorable à Robert, et M. Pénissot en éprouva une certaine surprise. Ce n'était point là l'aspect ordinaire d'un criminel.

—Il a pourtant l'air d'un honnête homme et d'un homme remarquablement intelligent, pensait M. Pénissot. Cela ne prouve rien ! Ceux-là sont les pires, quand ils s'y mettent. Mais je suis plus porté à croire que c'est la passion qui a armé son bras que la convoitise d'une riche dot à palper.

—Vous m'avez fait demander, monsieur, interrogea le docteur Dauray voyant que les deux hommes le regardaient en silence.

—Oui, monsieur, répondit le juge d'instruction, imposant le plus grand calme à l'expression de son visage. Veuillez vous asseoir.

—Pardonnez-moi de vous avoir fait attendre, ajouta Robert en prenant une chaise et en s'ass-yant. Mais j'étais fort occupé en compagnie du docteur Bonnardau, près du corps de M. de Noiville ; et il fallut que je procédasse à un peu de toilette avant de me présenter devant vous, ayant du sang plein les mains.

—Mon temps appartient à mes fonctions, monsieur, et je ne le marchandé pas lorsqu'il s'agit de quelque grand devoir ! Le juge respira fortement, et reprit :

—C'est bien à monsieur le docteur Robert Dauray que j'ai l'honneur de parler ?

—Oui, monsieur.

—Demeurant ?...

—Rue Lafayette, n. ***

—« Fort loin d'ici », à ce que je vois.

—En effet !

—C'est bien vous, néanmoins, qui avez répondu aux premiers appels de madame la comtesse de Noiville, en pénétrant dans cet hôtel ?

—C'est moi.

Robert répondait simplement, sans embarras, ne paraissant nullement inquiet. Ce sang-froid surprit le magistrat.

(A CONTINUER.)

Commencé le 13 Décembre 1883—No. 207.

DÉMÉNAGEMENT

Au premier mai prochain, le FEUILLETON ILLUSTRE déménagera au No. 475 rue Craig (en haut) vis-à-vis la rue St. Gabriel.

Si, à cette date, le FEUILLETON ILLUSTRE ne paraissait pas au jour habituel, nous prions nos lecteurs de ne pas trop s'impatienter, car ce retard serait causé que par le trouble du déménagement, et ne se prolongerait tout au plus une couple de jours.

INFORMATIONS — Les conditions d'abonnement à notre journal sont comme suit :—Un an, \$1.00 ; six mois, 50 cents, payable d'avance. On ne peut s'abonner pour moins de six mois. Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois. Pour la ville de Montréal, 50 cents en plus.

Aux agents : 16 cents la douzaine et 20 par cent de commission sur les abonnements, le tout payable à la fin du mois.

Sur réception du prix, nous expédierons tous les numéros parus depuis le 1er juillet 1880, et les files complètes (brochées) des années 1881, 1882 et 1883, aux conditions ci-haut mentionnées.

Voici maintenant le sommaire du *Feuilleton Illustré* depuis sa fondation (1er janvier 1880), et que nous fournirons sur demande :

PREMIERE ANNÉE, 1880—*Le Colporteur Bandit, La Duchesse de Nemours, Les deux Frères, Le Grand Vaincu, Le Percepteur de Marsey, Sauvé par un Violon, Souvenir d'un Juré, Conte Normand, Gauloiseries honnêtes*. — Les premiers numéros de cette année sont épuisés ; mais à l'exception des deux premiers ouvrages mentionnés, nous pouvons fournir tous les autres au complet.

DEUXIEME ANNÉE, 1881—*Les Aventures du Capitaine Vatan, Une Dame de Pique, Un Echappé de la Bastille ou Exili l'Empoisonneur*.—Ce dernier roman se termine en 1882.

TROISIEME ANNÉE, 1882—*Une Vengeance de Peau-Rouge, Un Echappé de la Bastille ou Exili l'Empoisonneur (suite et fin), La grande Halle, La Demoiselle du Cinquième, Le Testament Sanglant, La Fille de Marguerite*.—Ces deux derniers romans se terminent en 1883.

QUATRIEME ANNÉE, 1883—*La Fille de Marguerite et Le Testament Sanglant (suite et fin), Les Drames de l'Argent, Les Meurtriers de l'Héritière*.—Ces deux derniers romans se terminent en 1884.

MORNEAU & CIE, EDITEURS,

Boîte 1986.

17 rue Ste-Thérèse.